

MODÉLISATION NIVEAU 2 DE LA DISPERSION ATMOSPHÉRIQUE DE BIOGAZ LIEU D'ENFOUSSEMENT SANITAIRE DE VAL-D'OR

Localisation des récepteurs

DÉPÔTS MEUBLES

- R** Roc affleurant ou près de la surface
- Zone de roc
- Till indifférencié
- Dépôts organiques
- Dépôts glacio-lacustres
- Remblai, dépôt ou résidus miniers
- Aire d'extraction

BIOGAZ

- Récepteur ponctuel
- Grille des récepteurs

ÉLÉMENT DU MILIEU

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Lac
- Marais épurateur

INFRASTRUCTURE

- Route principale
- Route secondaire
- Chemin forestier
- Voie ferrée
- Ligne de transport d'énergie
- Mur de soutènement

LIMITE

- Zone d'étude (rayon de 2 km)
- Lieu d'enfouissement sanitaire (LES actuel)
- Lieu d'enfouissement technique (LET projeté)



Base cartographique: MRN, 32C/04-200-0102.
Sources: Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction de l'aménagement de la forêt, Service de l'Inventaire forestier; Photocartotheque Québécoise, photos aériennes Q94512-23, 24, 25.

Date : Mai 2003
N/D : 270123-140

